

TABLE RONDE FRANCE-ITALIE DES ENTREPRISES ET DE L'INNOVATION

DOCUMENT D'INTRODUCTION ET COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

11 décembre 2024, 12.00 - 18.00

Generali, Future4Care, Watt-Biopark, 8 Rue Jean Antoine de Baïf, Paris



*Stratégies pour la création d'un éco-système franco-italien de l'innovation :
les contributions aux politiques de la Commission européenne.
État d'avancement de la Call4Ideas Super Sapiens Europe.*

Index

Politiques communes d'innovation entre la France et l'Italie : Du Traité du Quirinal à l'Accord entre Adolfo Urso et Bruno Le Maire_____	3
Objectifs et idées_____	5
De la Table Ronde du 15/12/2023 à Orange Gardens, Paris, au Forum du 31/05/2024 à Rome_____	6
Workshop du 12/04/2024_____	7
Forum France-Italie des Entreprises et de l'Innovation_____	7
Manifeste commun France-Italie pour l'Innovation en Europe, mai 2024___	10
Forum France-Italie des Entreprises et de l'Innovation : Le débat_____	14
Présentation du Manifeste et de la Call4Ideas_____	14
Table ronde France-Italie des Entreprises et de l'Innovation, 11/12/2024 - Paris - Future4Care_____	18
Compte-rendu de la Table Ronde du 11/12/2024_____	20

Politiques communes d'innovation entre la France et l'Italie : Du Traité du Quirinal à l'Accord entre Adolfo Urso et Bruno Le Maire

L'initiative d'IREFI sur l'innovation s'inscrit dans l'esprit du [Traité du Quirinal](#), un accord historique entre la France et l'Italie promu par leurs gouvernements respectifs, ratifié par les deux Parlements et entré en vigueur le 2 février 2023. Il s'inspire notamment de l'article 5 et de l'article 8(5) :

Article 5 Coopération économique, industrielle et numérique (extrait)

1. Les Parties encouragent les échanges entre leurs acteurs économiques respectifs, en veillant à promouvoir une croissance équitable, durable et inclusive. Les Parties s'engagent à faciliter les investissements réciproques et à initier, dans un contexte d'équilibre de leurs intérêts respectifs, des projets conjoints de développement de start-ups, de petites et moyennes entreprises (PME) ou de grandes entreprises des deux pays, favorisant les relations mutuelles et la définition de stratégies communes sur les marchés internationaux, dans le cadre d'une Europe sociale.

2. Les Parties promeuvent, notamment par des consultations régulières, la mise en œuvre d'une politique industrielle européenne ambitieuse orientée vers la compétitivité globale des entreprises et facilitant la double transition numérique et écologique de l'économie européenne (...).

Les Parties s'engagent à renforcer les collaborations industrielles bilatérales ainsi qu'à promouvoir des initiatives conjointes contribuant au renforcement des chaînes de valeur stratégiques européennes (...).

Article 8 Éducation et formation, recherche et innovation Paragraphe 5

5. En vue de renforcer l'attractivité de l'Union européenne, en utilisant pleinement les moyens du programme-cadre de recherche et d'innovation « Horizon Europe », les parties renforcent et améliorent les relations de collaboration dans le domaine des grandes infrastructures de recherche. Les parties développent également la mobilité des chercheurs en vue d'approfondir leur coopération bilatérale, dont les domaines prioritaires seront définis dans le programme de travail prévu à l'article 11, paragraphe 2. Elles s'engagent à soutenir l'innovation dans tous les domaines essentiels pour l'avenir et la compétitivité de l'Europe. A cette fin, une réunion interministérielle associant les universités et les autres acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation est organisée tous les deux ans.

Dans l'esprit du Traité du Quirinal, l'accord ultérieur du 3 mars 2023 entre les ministres de l'économie Urso et Le Maire, exprimé dans une déclaration conjointe en 17 points sur les politiques d'innovation :

5. Nous soutenons la volonté de la Commission de simplifier et de clarifier les règles relatives aux PIIEC (projets importants d'intérêt européen commun) en adoptant des exemptions spécifiques et un code de bonnes pratiques, comme l'a indiqué la Commission à tous les États membres lors de la réunion du groupe « Concurrence » du 14 février 2023. Le code contribuera certainement à un fonctionnement plus efficace et optimal des PIIEC et à une meilleure qualité des projets. En outre, afin de simplifier et d'accélérer la procédure PIIEC, nous pensons que le RGEC devrait prévoir des exemptions spécifiques pour les petites et moyennes entreprises (PME), y compris les start-ups opérant en tant que partenaires directs dans le cadre d'une PIIEC. Dans ce sens, nous soutenons des

exemptions spécifiques pour les grands projets, y compris une phase de recherche et développement et une phase de « première application industrielle », dans les cas où le montant de l'aide demandée est inférieur à 50 millions d'euros. Nous pensons que ces propositions pourraient réduire de manière significative la charge administrative de la Commission européenne dans le cadre des procédures de notification du PIIEC. De plus, une augmentation de ces seuils permettrait à la Commission de limiter son examen aux procédures de notification pour des montants d'aide plus élevés ayant un plus grand potentiel de distorsion de la concurrence dans le marché unique.

6. Nous réitérons la nécessité de finaliser les PIIEC en cours et l'importance de développer les futures PIIEC, en particulier par le biais du Forum européen commun pour les PIIEC. La France et l'Italie soulignent la nécessité que les décisions de la Commission sur les deux cycles des PIIEC Hydrogène (Hy2SupplyInfra et Hy2Move), Cloud et Services d'infrastructure, Microélectronique et TIC et le premier cycle des PIIEC Santé (Med4Cure) soient adoptées d'ici la fin de 2023. Nous espérons également prénotifier le deuxième cycle du PIIEC Santé (Tech4Cure) d'ici la fin de l'année. Sur cette base, la France et l'Italie soutiennent l'initiative de l'Autriche de lancer le Forum européen commun pour les PIIEC et mettront tout en œuvre pour participer activement aux négociations avec les États membres.

7. Nous soutenons fermement la création du Fonds souverain européen, qui soutient la capacité de production industrielle dans des secteurs stratégiques, à développer principalement avec des fonds déjà disponibles. Nous sommes déterminés à contribuer aux travaux de l'UE sur cette question, par le biais d'une proposition conjointe à la Commission afin de définir un programme ambitieux. A cette fin, nous attendons les propositions de la Commission, basées sur une analyse des besoins actuels, dans le but de présenter une réponse structurée en deux étapes, à court et à moyen terme.

14. Nous reconnaissons l'importance du développement des nouvelles technologies et la nécessité de renforcer la souveraineté numérique européenne. À cette fin, nous avons l'intention de travailler conjointement sur des projets de recherche pour le développement de produits et de services numériques européens. En outre, nous partageons l'objectif d'une réalisation rapide de l'initiative européenne de connectivité sécurisée IRIS2, en tirant parti des synergies entre les actifs gouvernementaux et commerciaux européens, au bénéfice des gouvernements, des entreprises et des citoyens de l'UE. En même temps, nous reconnaissons l'importance de collaborer à une vision commune sur les aspects réglementaires de la législation européenne. À cette fin, nous soutenons la proposition de création d'un forum ad hoc au sein duquel les meilleures pratiques nationales seraient partagées et les questions de réglementation numérique débattues.

Objectifs et idées

L'objectif de ce document est d'identifier les thèmes autour desquels développer la [Table ronde France-Italie des Entreprises et de l'Innovation](#) le 11 décembre 2024 à Paris, au siège de Future4Care, dans la continuité de ce qui a été développé au cours de l'année dernière par le **Board Innovation IREFI**, mis en place lors de l'édition 2023 de cette rencontre, dédiée à la collaboration entre la France et l'Italie dans le secteur de l'Open Innovation.

L'idée de base était de partir des réalités de l'« Italian Tech » développées dans le cadre des excellences exprimées par l'industrie italienne, et de les relier à l'expérience des modèles French Tech, en réunissant des entreprises, des sociétés de capital-risque, des universités, des accélérateurs, des réseaux technologiques, des associations sectorielles et des représentants d'écosystèmes actifs en France.

Les entreprises impliquées représentent plus de 270 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé, environ 200 millions d'euros de capitalisation et plus de 400 000 employés), afin de créer un modèle de développement partagé à porter à l'attention des décideurs publics, qui pourrait être la base d'un accord opérationnel dans le secteur Tech (et Deep Tech) entre les ministères compétents de l'Italie et de la France.

Le groupe de travail est composé d'**Edison, ENI, Fincantieri, Generali, Orange Business, STMicroelectronics, Thales Italia, BPI France, France Digitale, InnovUP, Italian Tech Alliance, et Scientifica VC**, et est soutenu par le Ministre Conseiller pour les Affaires Économiques de l'Ambassade de France en Italie, responsable de la French Tech.

L'initiative part donc des grandes entreprises, mais vise à devenir une table sur l'innovation qui peut être étendue aux autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en bénéficiant de l'exemple positif représenté par la French Tech et ses écosystèmes thématiques, qui sont un point d'attraction mondial à la fois pour l'investissement et pour l'afflux d'idées et de talents.

Selon la dernière édition du Global Innovation Index publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WPI), la France se situe au 11e rang mondial en termes d'innovation dans le système économique (stable par rapport à 2022), devant la Chine, le Japon et Israël. Cette évolution positive est le fruit de politiques ciblées et d'un effort structuré initié ces dernières années, alors que le pays se trouvait jusqu'en 2012 dans une situation très similaire à celle de l'Italie en matière d'innovation.

La France est actuellement le premier pays européen en termes de volume d'investissements étrangers levés, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne, avec environ 15 milliards (en 1 200 opérations) levés d'ici 2023, et peut actuellement se prévaloir de 29 licornes, soit le deuxième pays du continent européen après le Royaume-Uni, avec une prévision initiale d'atteindre l'objectif de 25 d'ici 2025.

Chacun des acteurs participant à la Table exprime son propre système et sa propre organisation orientés vers l'Open Innovation, avec des logiques internes très précises. Dans certains cas, il existe des programmes spécifiques de partenariat avec d'autres entreprises à l'intérieur ou à l'extérieur de ce groupe, en Italie ou en France. Cependant, tout le monde est conscient du fait qu'il faut trouver un moyen de « créer un système » en Italie.

La création d'un projet Italian Tech passe donc nécessairement par la capacité à créer un système entre les principaux acteurs, et c'est dans cette logique qu'au sein de la Table IREFI sur l'Innovation nous voulons vérifier la possibilité de développer des modèles de collaboration initiés entre les Participants au Groupe de Travail, et

destinés à montrer aux décideurs publics le caractère concret et la faisabilité du projet en vertu des accords initiés entre les entreprises impliquées.

De la Table Ronde du 15/12/2023 à Orange Gardens, Paris, au Forum du 31/05/2024 à Rome

L'événement du 15 décembre, au Centre d'Innovation d'Orange à Paris, a été introduit par le *Président de l'IREFI* **Fabrizio Maria Romano**, le *CEO Orange Business Italy et Managing Director South Europe d'ORANGE*, **Francesca Puggioni**, le *Vice-président de l'IREFI* **Christian Pierret**, **Leila Sansal** *Head of International Sales Development Large French Clients d'Orange Business France*, et **Andrea Domeniconi**, *Chef Service Economique de l'Ambassade d'Italie à Paris*. Ensuite, les lignes de l'accord conclu entre **Scientifica Venture Capital** et **Quantonation** ont été présentées, qui se présente comme une véritable alliance franco-italienne dans le domaine des technologies profondes. Les détails de cet important accord ont été illustrés par **Patrick Leoni Sceti**, *General Partner de Scientifica* et **Christophe Jurczak**, *Fondateur et Managing Partner de Quantonation*.

La discussion qui a suivi, consacrée en particulier à la définition des contours d'une collaboration entre la France et l'Italie dans le domaine des technologies profondes, et à la mise en place d'un **Board Innovation France-Italie** capable d'articuler une série d'initiatives conjointes de nos deux pays dans le secteur, a été modérée par **Francesca Puggioni** et **Francesco Bonfiglio**, ancien président de GAIA X.

Parmi les intervenants au débat, on peut citer : **Pierantonio Azzalini**, *Manager Group IT and Digital Innovation of Fincantieri*, **Riccardo D'Alessandri**, *Président de Scientifica Venture Capital*, **Laura D'Angelo**, *Strategy & Development Director at Eniverse Ventures of ENI*, **Davide Dotti**, *Business Innovation Director of EDISON*, **Cosimo Musca**, *directeur adjoint des affaires publiques pour l'Italie chez STMicroelectronics*, **Francesco Volpe**, *fondateur et PDG de Renaissance Fusion*, **Massimiliano Picciani**, *responsable sectoriel des écotechnologies chez Bpifrance*, **Agata Hidalgo**, *responsable des affaires européennes chez France Digitale* **Emanuele Levi**, *partenaire chez Italian Tech Alliance* et **Thierry Lelegard**, *responsable de la sécurité des plates-formes chez SiPearl*.

A l'issue de la réunion, le rendez-vous a été pris pour le [Forum des Entreprises et de l'Innovation France-Italie](#) au Palais Farnèse les 30 et 31 mai 2024, sur la base du développement de trois projets :

- Call4Ideas France-Italie sur les Deep Tech.
- Synergies et échanges d'informations entre les systèmes d'Open Innovation de la France et de l'Italie, et entre les entreprises italiennes et françaises.
- Manifeste France-Italie sur l'innovation à remettre à la Commission européenne.

Workshop du 12/04/2024

Afin de mieux préparer ces points, un **Workshop** spécial du Board Innovation IREFI a été organisé au siège de **ROAD - ENI**, au Gazomètre de Rome, le 12 avril 2024.

En particulier, les sujets concernaient la présentation d'un **Manifeste commun France-Italie sur l'Innovation** à remettre à la prochaine Commission de l'UE, avec 5 points représentant une proposition de position commune de nos deux pays sur la réforme du système européen d'innovation, et une **Call4Ideas France-Italie** organisée par **Scientifica Venture Capital et IREFI** avec le Board Innovation France-Italie d'IREFI, dédiée aux Start-Ups européennes et articulée autour d'un écosystème franco-italien de l'Innovation, qui veut devenir un rendez-vous fixe de la coopération de nos deux pays dans le secteur.

Des représentants d'**IREFI, ROAD, Bpifrance, EDISON, ENI, ENIverse Ventures, Fincantieri, France Digitale, InnovUp, Italian Tech Alliance, Orange Business, Scientifica VC, STMicroelectronics** ont participé à cette réunion du Board Innovation.

Forum France-Italie des Entreprises et de l'Innovation

Le [Forum France-Italie des Entreprises et de l'Innovation](#) intitulé « *Open Innovation et Call4Ideas sur la Deep Tech : Comment les synergies entre l'Italie et la France peuvent soutenir l'autonomie européenne dans des secteurs stratégiques* » a été divisé en deux parties :

- Dans la première partie, un débat sur le thème : *L'état actuel des politiques industrielles françaises et italiennes : liens pour une action commune sur l'innovation en Europe.*
- Dans la seconde partie, la présentation des projets du **Board Innovation IREFI France-Italie**: Un Manifeste France-Italie sur l'Innovation et la Call4Ideas « Super Sapiens Europe ».

Sources supplémentaires

En plus de celles mentionnées au début de ces documents, le Forum a également adopté :

- Le [European Start Up Scoreboard de 2023](#) qui fournit une analyse approfondie du monde des startups dans l'espace européen.
- Le [Startup Act du MIMIT](#) (Ministère Italien des Entreprises et du Made in Italy) qui sert de point de référence pour la révision du corpus législatif italien, afin de rendre la législation plus appropriée aux besoins de l'écosystème Start Up.

En ce qui concerne la situation française, malgré l'absence de législation précise, les éléments suivants méritent d'être mentionnés :

-
- [Le travail de la Mission French Tech](#), qui est le bras armé du ministère français de l'Économie en matière de start-up.
 - [Le rapport du député Paul Midy](#), qui fait la synthèse des statuts juridiques et des avantages fiscaux pour les start-ups.

Par ailleurs, toujours dans l'espace européen, on peut citer :

- [Le rapport de l'eurodéputée Tsvetelina Penkova](#), qui appelle à une définition et une reconnaissance homogènes des start-ups en Europe.
- [Le European Startup Nation Standard](#), un système de mesure du niveau de « startup-friendliness » des États membres, contrôlé par l'organisme [ESNA](#).

Le Manifeste France-Italie et la Call4Ideas dédiée aux start-ups italiennes et françaises en vue de la création d'un écosystème d'innovation commun sont deux actes qui font partie d'une stratégie précise à définir dans le cadre des travaux du Forum et à confier au Board Innovation d'IREFI.

- D'une part, un certain nombre de points, conçus dans l'intérêt du besoin d'autonomie stratégique de l'Union européenne dans certains domaines d'importance fondamentale au sein de la confrontation économique mondiale. Sur ces points, un travail précis devrait être développé au sein du futur Parlement européen, afin de pousser la Commission européenne à prendre des actions dans leur direction. Ces sujets sont nécessaires pour définir les contours d'une **action commune de l'Italie et de la France dans le domaine de l'Innovation**, et pour trouver des contacts entre une French Tech et une Italian Tech que l'on peut mieux définir, en favorisant bilatéralement l'action des Entreprises dans le sens d'une collaboration avec les incubateurs universitaires, les pôles nationaux et les centres de transfert de technologie pour promouvoir l'Open Innovation, en collaboration avec le monde académique pour la mise en œuvre de projets ad hoc.
- D'autre part, une [Call4Ideas](#) est organisée dans l'attente d'une continuité au fil des années, comme un événement de référence capable de construire un écosystème franco-italien particulièrement attentif aux questions de transfert de technologie et capable de mettre en commun les centres de recherche, les laboratoires, les actions de Venture Capitals et les politiques d'Open Innovation des Corporates participantes. L'objectif est de construire des synergies sur des thèmes stratégiques également liés aux technologies profondes, et en tout cas nécessaires à la future autonomie européenne, en mettant en jeu tous les talents dont nos deux pays sont capables, de sorte que cet appel puisse devenir à bien des égards une tentative de donner forme à cette « Union des Talents » sur laquelle IREFI a toujours travaillé.

Autour de ces deux initiatives, les autres objectifs qui ne sont pas directement mentionnés dans le Manifeste, mais qui en découlent d'une certaine manière, et qui serviront de corollaire à l'action du Board Innovation vis-à-vis du nouveau Parlement européen et de la nouvelle Commission et vis-à-vis des institutions italiennes et françaises de référence dans le domaine du développement industriel sont les suivants :

- Créer un **fonds d'investissement franco-italien** dédié aux start-ups innovantes qui répondent aux exigences de souveraineté et d'autonomie numérique, dans la mise en œuvre de la législation européenne sur le numérique, et à la nécessité de créer des fédérations de données et d'infrastructures, en favorisant les investissements dans le fonds avec des instruments d'exonération fiscale appropriés.
- Appeler au **développement d'une action synergique entre CDP Venture Capital SGR, et Bpifrance**, pour créer un écosystème structuré d'innovation, commun à nos deux pays, pour soutenir la croissance du

marché du risque, en alignant les efforts des deux pays, pour combler le fossé avec les concurrents non-européens, et aussi attirer des fonds étrangers.

- Promouvoir une véritable **autonomie européenne en matière de matières premières et d'infrastructures stratégiques** en y incluant les plateformes de données. Contrer l'action des lobbies anti-européens, en donnant de la visibilité et en soutenant les opérateurs européens de solutions numériques, objectivement vérifiés en ce qui concerne la législation numérique, et en répondant à la demande de souveraineté du marché.

Manifeste commun France-Italie pour l'Innovation en Europe, mai 2024

L'Europe de demain est une Europe de l'innovation

L'Europe est en déclin économique : la croissance stagne depuis des années et l'Europe ne compte que 15 des plus grandes capitalisations mondiales, contre 41 au début de ce siècle. Pendant ce temps, le capital-risque a augmenté deux fois plus vite aux États-Unis et a soutenu 8,5 fois plus de licornes (entreprises évaluées à 1 milliard de dollars) qu'en Europe¹.

Cette situation **met en péril non seulement notre prospérité mais aussi notre indépendance**, précisément à un moment où la guerre aux frontières orientales et méridionales de l'Europe et les tensions géopolitiques mondiales menacent notre sécurité et celle de nos chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, **il apparaît de plus en plus urgent que la politique crée les conditions d'une autonomie stratégique européenne dans les domaines des technologies de l'énergie et de la défense**. Pour concrétiser cette vision, l'Europe doit se fixer trois objectifs clés

- diversifier et **mieux maîtriser les matières premières** (physiques et numériques, y compris les données) ;
- développer des **alternatives européennes** aux technologies américaines et asiatiques dont nous dépendons aujourd'hui ;
- créer un **véritable marché unique dans tous les secteurs** - industriel, numérique, financier, mais aussi des talents et des compétences - pour permettre aux entreprises de prospérer en Europe.

Pour atteindre ces objectifs, l'Europe doit **adopter des politiques d'innovation ambitieuses** qui favorisent le renouvellement interne et impliquent tous les acteurs de l'écosystème de l'innovation : universités, grandes entreprises, incubateurs, accélérateurs, start-ups, scale-ups, fonds d'investissement et institutions. **Ensemble, nous pouvons combler le fossé technologique du continent, accroître sa compétitivité et repositionner l'Europe en tant que leader mondial.**

L'un des moteurs de la construction de l'Union européenne est la relation historique entre la France et l'Italie, qui a trouvé un nouvel élan avec la signature, en novembre 2021, du **Traité du Quirinal pour une coopération bilatérale renforcée**. C'est là qu'a été réaffirmée la volonté de consolider et de renforcer les efforts conjoints en faveur de l'innovation pour le développement mutuel.

Dans l'esprit du traité et **à l'occasion des élections européennes**, nous, les associations italiennes et françaises de l'innovation IREFI, France Digitale, Innovup et l'Italian Tech Alliance et nos partenaires demandons aux institutions italiennes, françaises et européennes de poursuivre **5 priorités au cours des 5 prochaines années**:

¹ <https://www.economist.com/briefing/2021/06/05/once-a-corporate-heavyweight-europe-is-now-an-also-ran-can-it-recover-its-footing>

-
- **Accroître la compétitivité du marché unique**
 - **Améliorer les perspectives de croissance des entreprises technologiques européennes**
 - **Stimuler l'investissement dans l'innovation**
 - **Transformer la recherche en opportunités de croissance**
 - **Nommer un vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du marché unique innovant.**

Les 5 priorités pour les 5 prochaines années

1. Accroître la compétitivité du marché unique

À ce jour, la plupart des start-ups européennes les plus performantes finissent par être rachetées par de grandes entreprises technologiques américaines ou par être cotées sur les bourses de New York (NASDAQ et NYSE). Pour inverser cette tendance, il est nécessaire de créer des opportunités de *sortie* attrayantes pour les start-ups en Europe.

L'un des principaux obstacles à surmonter concerne les introductions en bourse : l'une des raisons est liée à l'écart persistant entre les critères d'évaluation des entreprises, l'autre au caractère limité des capitaux disponibles. Cela est dû à la fragmentation des bourses en Europe et à l'absence d'investisseurs institutionnels agissant en tant que fonds de fonds pour les introductions en bourse dans le secteur de la technologie.

Dans ce contexte, des progrès importants ont déjà été réalisés pour faciliter la cotation des entreprises, par exemple en simplifiant les règles d'insolvabilité et en harmonisant la fiscalité des instruments financiers. Cependant, **nous appelons l'UE à intensifier ses efforts** en introduisant de nouvelles réformes structurelles pour faciliter les investissements transfrontaliers dans l'UE. Cela permettrait aux entreprises européennes de disposer de plus de liquidités et de lever des capitaux en dehors de leurs bourses nationales.

Dans ce contexte, les entreprises européennes sont également des acteurs clés, mais elles hésitent encore à acquérir des start-ups européennes par rapport à leurs homologues américaines. **Nous demandons à l'UE d'inciter les entreprises** - en particulier celles qui sont détenues par l'État - **à consacrer une part importante de leur budget à des investissements dans l'innovation, y compris à l'acquisition de jeunes entreprises.**

1. Améliorer les perspectives de croissance des entreprises technologiques européennes

Pour se développer durablement, les jeunes pousses et les entreprises de grande taille européennes n'ont pas seulement besoin de financement : **elles ont surtout besoin de clients.** Il est donc impératif que les entreprises européennes - en commençant par les grandes entreprises et en continuant par les PME - ne s'appuient pas exclusivement sur les technologies américaines et asiatiques, mais achètent également des solutions auprès de jeunes pousses et d'entreprises à grande échelle européennes.

Pour faciliter ce processus, nous demandons à l'Union européenne de mettre en œuvre trois mesures

1. **faciliter, accélérer et adapter les appels d'offres publics et privés aux caractéristiques des start-ups et des entreprises innovantes.** Il s'agit de revoir les critères d'accès, les délais et les processus de sélection et de post-sélection, et de veiller à ce que les start-ups aient les mêmes chances d'atteindre la phase finale de l'appel d'offres ;

-
2. **améliorer et harmoniser les incitations fiscales** liées à l'achat de solutions développées par des start-ups et des PME innovantes, les garantir pour une période d'au moins cinq ans et les étendre aux programmes d'Open Innovation développés par des incubateurs et des accélérateurs certifiés ;
 3. **Inciter les institutions à renforcer la visibilité des start-ups et des entreprises technologiques européennes auprès de leurs clients potentiels, en particulier les entreprises, par le biais d'une reconnaissance formelle**, telle que les indices [Next40/FT120](#) au niveau français et le [Leading European Tech Scaleup \(LETS\)](#) au niveau européen.
 1. **Stimuler l'investissement dans l'innovation**

Le secteur technologique n'est pas seulement un moyen d'accroître la productivité, mais aussi une opportunité d'investissement. À ce jour, les investisseurs institutionnels européens n'allouent qu'une petite partie de leurs capitaux au capital-risque qui sert de carburant aux jeunes entreprises innovantes. Cela affaiblit la capacité des jeunes entreprises européennes à être compétitives à l'échelle mondiale. En effet, les start-ups doivent supporter des coûts élevés de recherche et de développement (ce que l'on appelle le transfert de technologie), qui réduisent souvent leurs bénéfices parce qu'elles ne trouvent pas de moyen facilité et simplifié d'accéder au marché du financement.

Dans ce contexte, **nous appelons l'UE à adopter une approche plus systémique et véritablement paneuropéenne** pour réduire le risque des investissements dans l'innovation et pour mobiliser et attirer les capitaux des fonds de pension, d'assurance et d'épargne pour investir dans le capital-risque, en suivant l'exemple de Tibi 1 et 2 en France et de Wachstumsfond en Allemagne.

Nous appelons également à **encourager l'investissement de capitaux provenant de différents pays européens dans des grappes fédérées** de réalités innovantes ; cela permettrait d'atteindre la masse critique nécessaire à la concurrence et à la réduction des risques et rapprocherait l'UE d'une véritable Union des capitaux.

1. Transformer la recherche en opportunités de croissance

La recherche et le développement doivent devenir un moteur de l'innovation et un moyen d'anticiper les révolutions technologiques à venir. Il est essentiel que le monde universitaire et l'industrie travaillent ensemble pour faciliter le passage des initiatives de la phase exploratoire à la production industrielle.

C'est pourquoi il est nécessaire d'encourager et de favoriser la collaboration entre les doctorants, les chercheurs, les incubateurs universitaires, les centres de recherche, les start-ups et les grandes entreprises dans le développement de projets concrets, en appliquant les principes de l'Open Innovation, en partageant les idées, les solutions, les outils et l'expertise technologique.

Dans cette optique, **nous demandons à l'Union européenne** de rendre cohérents tous les instruments européens destinés à la recherche stratégique, en commençant par la reformulation des partenariats de projets, tels que le PIIEC ou le Conseil européen de l'innovation (EIC) et l'Agence exécutive pour les PME (EISMEA), jusqu'à la simplification du fonctionnement et de l'accès aux fonds d'Horizon Europe. **Nous appelons également à une révision et à un recentrage des ressources déjà allouées** afin d'évaluer et de contrôler les objectifs intermédiaires, contribuant ainsi à leur ajustement efficace et opportun.

Enfin, pour stimuler et favoriser l'esprit d'entreprise dans le monde universitaire, **nous demandons à l'Union européenne** de structurer de nouveaux appels et incitants européens, tels que la possibilité d'accéder, dans des environnements virtuels sécurisés, à des données publiques et privées à l'usage exclusif des instituts de recherche et des start-ups innovantes.

1. Nommer un vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du marché unique de l'innovation

Le succès des mesures présentées dépend d'une **volonté politique forte** et de la **coordination**. C'est pourquoi nous demandons à l'Union européenne d'assurer la cohérence des réglementations relatives au marché unique, à la recherche et à l'investissement et de les lier à une véritable responsabilité politique.

Avec l'avènement de technologies de pointe dans des domaines tels que le climatch et les nouveaux matériaux, qui vont au-delà du numérique, il nous semble indispensable d'accorder une reconnaissance institutionnelle à d'autres formes d'innovation.

En outre, nous considérons qu'il est indispensable que les politiques de soutien à l'innovation soient cohérentes depuis la recherche (portefeuille actuel de la Commissaire Ivanova) jusqu'à la commercialisation (portefeuille actuel de la Commissaire Breton) et la diffusion, selon les mêmes règles pour les nouveaux produits et services, dans l'ensemble du marché unique (portefeuille partagé par les Commissaires Vestager/Breton).

Pour atteindre ces objectifs, nous demandons donc à l'Union européenne de réunir les compétences en matière d'innovation, de marché unique et de recherche - actuellement partagées par trois commissaires - sous l'égide d'une seule personnalité : un vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du marché unique innovant.

Forum France-Italie des Entreprises et de l'Innovation : Le débat

Le débat **du 31 mai** a réuni les Décideurs de quelques-unes des principales entreprises italiennes et françaises engagées dans le secteur de l'innovation, ainsi que des structures de capital-risque et des associations sectorielles des deux pays, qui ont rencontré des représentants institutionnels du gouvernement italien et un certain nombre de ministères concernés pour vérifier les possibilités de collaboration entre **la French Tech** et un projet d'**Italian Tech** qui découle en grande partie de l'initiative industrielle d'acteurs italiens majeurs, et qui fait l'objet d'une attention particulière au niveau législatif.

En particulier, les acteurs suivants ont apporté leur contribution au débat : **AdR (Aeroporti di Roma), Ansaldo Energia, Ansaldo Nucleare, ASI, Azzurra Aeroporti, Bpifrance, Crédit Agricole, Dynamo Cloud, Edison, Elettronica, Enel, ENI, Euronext, Ferrovie dello Stato, Fincantieri, France Digitale, French Tech, Generali, InnovUp, Italian Tech Alliance, Leonardo, Novamont, Orange Business, Qonto, Renfusion, Scientifica Venture Capital, STMicroelectronics, Thales Alenia Space et Thales Italia.**

Le débat du **Forum** a été lancé par un discours introductif de l'*Ambassadeur de France en Italie*, **Martin Briens**, qui a souligné que l'environnement économique est le plus propice aux défis à venir, pour assurer la souveraineté politique et technologique de notre continent, et que les cinq domaines de référence sur lesquels développer des synergies sont : **IA, Cloud, Espace, Biotech, Deep Technologies**. A cet égard, il convient de mentionner qu'un Sommet de l'IA se tiendra à Paris en février 2025 pour examiner tous les défis liés à ce domaine fondamental, comme en témoigne l'attention portée à ce sujet lors de Viva Tech. En France, 400 millions sont actuellement alloués à 9 pôles spécialisés pour simplifier la recherche et la rendre plus efficace.

La collaboration entre la France et l'Italie a permis d'obtenir d'excellents résultats dans le secteur technologique, tels que ceux obtenus par STMicroelectronics, et la collaboration entre Leonardo et Thales avec Thales Alenia Space et Telespazio, ainsi que le traité du Quirinal, offrent le cadre adéquat pour développer d'autres synergies.

Présentation du Manifeste et de la Call4Ideas

Giorgio Ciron, *Directeur d'InnovUp*, a illustré le **Manifeste commun France-Italie pour l'innovation**, auquel ont collaboré InnovUp, IREFI, Italian Tech Alliance et France Digitale. La partie introductive du document a été quelque peu anticipée par le débat qui s'est déroulé jusqu'à présent, et il s'agit d'aspects de l'analyse qui font l'objet d'un consensus général. L'Europe doit avoir sa propre stratégie en matière de développement technologique et d'innovation et, selon M. Ciron, nous jouons un jeu dans lequel nous passons notre temps à être l'arbitre, mais où les buts sont marqués par d'autres. Il est nécessaire de continuer à investir et, afin de le faire de la bonne manière, en partant également des bases posées par le traité du Quirinal, un certain nombre de thèmes ont été développés dans ce document afin d'identifier les priorités. Il s'agit d'un Manifeste d'actions plutôt que d'intentions, qui vise à créer les conditions pour réaliser d'importantes synergies entre la France et l'Italie, capables d'œuvrer en faveur de la souveraineté européenne.

La première priorité sur laquelle il faut agir et demander à la prochaine Commission européenne d'agir est d'**ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ UNIQUE**. A cet égard, il faut certainement mentionner le rapport

d'Enrico Letta, qui a développé la nécessité d'une meilleure intégration du marché unique européen. Un autre point central est celui de la cohésion entre les bourses européennes, afin de mettre en commun les ressources financières du continent. Les entreprises présentes à cette table doivent être aidées dans leur parcours et, de ce point de vue, nous devons prendre en considération ce qui a été fait en France, où une entreprise a la possibilité d'amortir 100 % de l'investissement réalisé dans les start-ups en cinq ans. C'est une règle qui devrait être adoptée et diffusée au niveau européen pour encourager le Corporate Venture Capital.

Le deuxième point est d'**AMÉLIORER LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES EUROPÉENNES**. La collaboration entre les start-ups et les entreprises ne devrait pas se limiter à l'investissement, les entreprises devraient également devenir des clients pour les start-ups, préférant les solutions européennes à celles de l'Asie et des États-Unis. Pour faciliter ce processus, trois propositions sont formulées : **ACCÉLÉRER ET RATIONALISER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES**. L'AP représente généralement 50 % du PIB de l'économie. Les règles d'engagement sont généralement difficiles et incompatibles avec le calendrier d'une start-up innovante, alors que des normes uniformes et facilitatrices sont nécessaires. **AMÉLIORER ET HARMONISER LES INCITATIONS FISCALES RELATIVES À L'ACHAT DE SOLUTIONS DÉVELOPPÉES PAR DES START-UPS ET DES PME INNOVANTES**. Ceci est particulièrement vrai pour les entreprises qui investissent dans l'Open Innovation, c'est-à-dire la recherche et le développement réalisés en dehors de l'entreprise. **VALORISER LES STARTUPS ET ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES EUROPÉENNES** auprès de leurs clients potentiels, en particulier les entreprises, par une reconnaissance formelle, telle que les indices Next40/FT120 au niveau français et Leading European Tech Scaleup (LETS) au niveau européen.

Le troisième point est de **RENFORCER L'INVESTISSEMENT DANS L'INNOVATION**. L'épargne privée et institutionnelle doit être attirée vers le monde du capital-risque. Depuis 2022, avec la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, les instruments à faible risque sont revenus et ont retiré des ressources au capital-risque. Des stratégies sont nécessaires pour créer des fonds ayant la bonne masse critique, y compris par le biais de fonds européens de fonds ayant la bonne masse critique pour rivaliser au niveau international avec des acteurs comme OPEN AI, qui a mobilisé 10 milliards d'euros dans le secteur.

Le quatrième point est la **TRANSFORMATION DE LA RECHERCHE EN POSSIBILITÉS DE CROISSANCE**. Le transfert de technologie fait défaut en Italie, malgré l'excellence de certains secteurs tels que l'économie spatiale, le luxe et la technologie agroalimentaire. Il est essentiel que les deep tech vers lesquelles les investissements se déplacent trouvent des start-ups intéressantes et que nous soyons capables de passer rapidement de la recherche fondamentale à l'application technologique. Pour cela, il faut extraire des compétences des universités et des financements, notamment par l'intermédiaire du Conseil européen de l'innovation et de l'EISMEA, qui doivent être utilisés pour favoriser l'émergence de ces technologies. En outre, un examen et un recentrage des ressources déjà allouées sont nécessaires pour évaluer et suivre les objectifs intermédiaires afin de contribuer à leur ajustement en temps utile.

Le dernier point concerne la nécessité de **nommer un VICE-PRÉSIDENT(E) EXÉCUTIF(VE) DE LA COMMISSION EUROPÉENNE RESPONSABLE DU MARCHÉ INNOVANT**, c'est-à-dire une nouvelle conception du marché unique, qui doit nécessairement se développer pour assurer l'autonomie stratégique nécessaire à l'Europe, en définissant des priorités politiques claires, en mettant en commun l'expertise, et en assurant la cohérence des règles du marché unique, de la recherche et de l'investissement.

Riccardo D'Alessandri, *Managing Partner de Scientifica Venture Capital*, a quant à lui présenté le projet Call4Ideas *Super Sapiens Europe*.

À la question de savoir si l'innovation est nécessaire, à laquelle il a été répondu plus tôt dans le débat à l'aide de chiffres, de données et de tableaux, on ne peut que répondre qu'elle est certainement nécessaire, mais il y a aussi une autre façon de la comprendre, et c'est à travers le passé. En 1474, un décret sur la propriété intellectuelle a été adopté au sein de la République de Venise, dans un contexte historique qui reflète la situation actuelle : guerres, famines et pandémies. On pensait résoudre la situation en innovant. La loi sur les brevets a attiré des innovateurs du monde entier dans la République de Venise, qui est devenue plus ou moins la Silicon Valley d'autrefois. En Italie, nous savons encore innover et breveter, mais nous ne savons plus écouter.

L'idée de la Call4Ideas dédiée aux Deep Tech, c'est-à-dire aux technologies profondes à fort contenu d'innovation, découle d'un besoin qui sera décrit par trois histoires qui tenteront de nous dire ce que les Deep Tech doivent développer. Dans la première, Bartolomeo Cristofari était un musicien travaillant dans la Florence de Cosimo III, et à la recherche d'un nouveau son, il créa un instrument capable de produire un son articulé à la fois piano et forte. Il en est l'inventeur, mais sa conception s'est répandue en Allemagne des années plus tard avec la société Silbermann. Dans la deuxième histoire, nous sommes à la fin du XIXe siècle, dans le Molise, où Vincenzo Tiberi a eu l'intuition des moisissures, il a deviné le mécanisme curatif lié à leur aspect, mais ses recherches ont été ignorées. Ce n'est qu'en 1929 que l'on a pris conscience de leur valeur en Angleterre grâce aux recherches d'Alexander Fleming. La troisième histoire nous emmène dans la seconde moitié du XVIIe siècle, lorsque la première mine de graphite a été découverte. On ne faisait pas grand-chose avec ce matériau, si ce n'est marquer les troupeaux ou les boulets de canon, mais un jour, Lyndiana Bernancotti prit un peu de graphite dans le cartable de l'instituteur et s'en salit les mains. Cela ne pouvait pas être caché, mais elle eut une intuition, prit de l'écorce de peuplier avec un canif et noua des bandes de foin autour du graphite, créant ainsi le crayon. Mais il n'y a pas de crayon Bernancotti, il faut attendre FABER en Allemagne en 1762.

Dans tous ces cas, c'est le transfert de technologie qui a manqué, certainement pas l'intuition ou l'idée. Et c'est exactement le but de l'appel que nous voulons proposer : nous voulons donner le transfert de technologie aux start-ups qui se présentent ici. Il n'y a pas de sujet spécifique qui puisse garantir le transfert de technologie, il s'agit en fait d'un écosystème de sujets. L'existence d'un écosystème permet aux idées de naître et de se développer correctement. C'est pourquoi certains pays sont plus enclins à une activité plutôt qu'une autre, parce qu'il existe dans ce pays une chaîne d'approvisionnement adaptée à cette activité et complète dans son ensemble.

L'objectif de la **Call4Ideas « Super Sapiens Europe »** est précisément de créer une chaîne d'approvisionnement qui, au bon moment et de la bonne manière, permette au plus grand nombre d'entreprises possible de se développer. Avec cette approche et avec cette table qui a travaillé sur le développement de l'idée, nous avons créé ce projet qui compte actuellement 76 partenaires (avec la perspective d'atteindre jusqu'à 100) avec la perspective d'unir les protagonistes de la bonne chaîne d'innovation : partenaires institutionnels, entreprises, capital-risque, incubateurs et accélérateurs, universités.

En détail, la Call4Ideas sera lancée en octobre et sera ouverte pendant deux mois et les résultats de la participation seront annoncés lors du prochain événement d'IREFI en décembre. Il s'agit du premier cas d'appel conjoint entre deux nations, conçu sur la base d'un écosystème franco-italien, mais ouvert à toutes les startups européennes.

Participent à l'appel, en tant que partenaires institutionnels : IREFI, InnovUp, Italian Tech Alliance, Bpifrance, France Digitale. en tant qu'entreprises : ENI, EDISON, STMicroelectronics, Orange, Fincantieri, Generali, Thales Italia.

La Call4Ideas **Super Sapiens Europe** est divisée en 8 lots :

-
- **Matériaux intelligents:** le lot référence ENI en tant qu'entreprise, Scientifica VC en tant que Venture, Eniverse en tant que hub et plusieurs laboratoires.
 - **Fabrication avancée:** Orange et Fincantieri, Scientifica VC également en tant que hub ainsi que des universités et des laboratoires.
 - **Aérospatial:** Thales Italia, Aerospace Deep Blue, Eniverse et d'autres laboratoires et universités.
 - **Smart City:** Orange, Generali, STM, Edison et Fincantieri, 360 Venture Capital hub à définir et d'autres laboratoires.
 - **Agritech:** Orange, Generali et STM, Maia Venture Capital, Eniverse et des universités.
 - **Climatech :** ENI, Generali, Edison, Primo Venture, Eniverse et les universités de Catane et de Messine.
 - **Technologies quantiques:** Generali, Quantum Italia et Quantonation, Eniverse, La maison du Quantique, Station F.
 - **IA générative:** Orange, Generali, Fincantieri, P101, Scientifca Labs, Fondazione Bruno Kessler.

En outre, il existe d'autres contacts pour des participations plus approfondies de la part de Station F, de la SATT et d'autres Venture Capitals en France.

Les prochaines étapes concernent la préparation du lancement, la diffusion de l'appel entre la France et l'Italie. Il y aura ensuite l'évaluation, qui sera suivie par l'investissement puis la phase d'accompagnement de la Start Up dans le transfert de technologie où les Ventures financent, les laboratoires mentorent, les hubs accélèrent et les entreprises aident à valider l'idée industrielle de la Start Up.

Au cours de ce processus, il est essentiel de développer une grande collaboration et de faire preuve de beaucoup de patience ; le changement est toujours préparé par un processus d'évolution.

Avant de voir une voiture dans l'allée, il a fallu créer la roue. Il faut demander aux entreprises d'être plus visionnaires. Et c'est le signal à envoyer.

Table ronde France-Italie des Entreprises et de l'Innovation, 11/12/2024 - Paris - Future4Care

Le titre de cette édition de la [Table ronde](#) est : « *Stratégies pour la création d'un éco-système franco-italien de l'innovation : les contributions aux politiques de la Commission européenne. État d'avancement de la Call4Ideas Super Sapiens Europe* ».

L'objectif est de faire le point sur les chiffres de participation à la **Call4Ideas Super Sapiens Europe** et de définir quelques thèmes pour une action conjointe France-Italie sur la base du **Manifeste commun France-Italie pour l'innovation**, présenté lors de la dernière édition du Forum, et de la **lettre de mission de la nouvelle Commissaire européenne à l'innovation**, la Bulgare Ekaterina Zaharieva . Il s'agira également d'élaborer un ensemble de recommandations communes à destination de la Commission européenne, en soutien à l'action de la Commissaire.

Points d'action communs pour 2025

La lettre de mission de la nouvelle commissaire européenne à l'innovation, Ekaterina Zaharieva, fixe un certain nombre d'objectifs pour son action visant à rendre ce secteur **plus rapide et plus facile** pour les opérateurs :

- **Développer l'EIC (Conseil européen de l'innovation) et l'ERC (Conseil européen de la recherche).**
- Dans le cadre de l'expansion de l'EIC, **créer un réseau d'investisseurs de confiance pour rassembler les investisseurs dans les technologies profondes à travers l'Europe** et faciliter les co-investissements avec le fonds de l'EIC et plus de connaissances, d'expertise et de financement pour développer les **start-ups des technologies profondes**.
- Travailler sur une **loi relative à l'Espace européen de la recherche** afin de garantir la libre circulation des chercheurs, des connaissances scientifiques et des technologies sur le continent. L'objectif est de réduire la fragmentation du marché européen en ancrant la recherche au marché unique et en libérant son potentiel.
- Définir une stratégie à long terme pour **renforcer l'infrastructure de recherche européenne**, dans le but de créer un écosystème paneuropéen d'infrastructures et de services de recherche.
- Élaborer une **loi européenne sur l'innovation** afin de rationaliser notre cadre réglementaire, de faciliter l'accès au capital-risque pour les jeunes entreprises innovantes européennes et les entreprises à grande échelle, et de les aider à expérimenter, par exemple avec des « bacs à sable », et à introduire de nouvelles solutions et technologies.
- Élaborer **une stratégie européenne pour les jeunes entreprises et les entreprises à grande échelle** afin d'améliorer les conditions-cadres qui leur sont destinées.
- Contribuer à la **loi européenne sur la biotechnologie** et aux stratégies actualisées en matière de bioéconomie.
- Compte tenu de l'importance et de la demande croissante de matériaux avancés pour soutenir la compétitivité des industries européennes et la double transition verte et numérique, élaborer une **loi sur les matériaux avancés** pour soutenir le processus de recherche et d'innovation jusqu'à la production et au déploiement.

-
- Proposer une stratégie visant à accroître l'**adoption de l'IA par les scientifiques européens** et contribuer à la création d'un Conseil européen pour la recherche sur l'IA au sein duquel nous pourrions mettre nos ressources en commun.
 - **Œuvrer au renforcement de la sécurité dans la recherche.** En promouvant le développement de technologies critiques et leur déploiement dans l'Union européenne, garder à l'esprit la nécessité de préserver la sécurité économique de l'Union en travaillant avec des partenaires partageant les mêmes idées pour atteindre des objectifs communs. Contribuer à l'identification et à l'exploitation du potentiel à double usage et civilo-militaire de l'UE.
 - Diriger la mise en œuvre des programmes de recherche et d'innovation de l'UE, tels que **Horizon Europe**, et superviser l'attribution des fonds correspondants, et veiller à ce que ces ressources soient utilisées efficacement pour atteindre les normes les plus élevées en matière d'excellence et d'impact scientifiques. Travailler dur pour **simplifier davantage l'accès au financement**, en particulier pour les PME innovantes et les petites entreprises de taille intermédiaire.

Sur la base de ces points, qui reprennent dans une large mesure les indications contenues dans le **Manifeste franco-italien pour l'innovation**, le commissaire a présenté les priorités suivantes de son programme

- Le renforcement de l'Espace européen de la recherche et la réalisation de l'objectif de 3 % du PIB en matière d'investissement dans la R&I,
- Le renforcement de l'innovation européenne et des start-ups,
- Le renforcement des capacités de l'UE dans les technologies stratégiques clés,
- le soutien aux femmes et une plus grande inclusion dans la recherche et l'innovation,
- un budget ambitieux pour le prochain programme-cadre de R&I.

Il s'agit d'objectifs généraux et politiques qui peuvent résumer les points de la lettre de mission.

Si nous comparons les points du Manifeste pour l'innovation présenté lors du Forum au Palais Farnese avec la lettre de mission et le programme de la commissaire Zaharieva, nous constatons une homogénéité générale.

Le point 1, **Accroître la compétitivité du marché unique**, qui est également soutenu par les conclusions du [rapport d'Enrico Letta \(Much More Than a Market\)](#), est généralement abordé dans les indications que l'on peut trouver dans l'**Acte européen pour l'innovation** et se retrouve de manière différente dans toutes les parties de la lettre de mission. Il n'y a pas de discussion sur ce point, mais les modalités devraient être clarifiées.

Le point 2, **Améliorer les perspectives de croissance des entreprises technologiques européennes**, se retrouve dans la partie relative au développement d'une stratégie de l'UE pour les start-ups et les scale-ups qui améliore les conditions cadres générales pour celles-ci, et dans la partie relative à la simplification de l'accès au financement. Là aussi, il s'agira de clarifier les modalités.

Le point 3, **Stimuler l'investissement dans l'innovation**, se trouve dans la recommandation de créer un réseau d'investisseurs de confiance pour rassembler les investisseurs dans le secteur des technologies profondes à travers l'Europe, dans le cadre des actions d'expansion de l'EIC, et aussi dans la partie sur l'exploitation du potentiel de double usage civil et militaire de l'UE, ainsi que dans la rationalisation du programme Horizon Europe, et en général toutes les actions visant à simplifier l'accès au financement. C'est un volet auquel l'action du Board Innovation d'IREFI pourrait contribuer directement.

Le point 4, **Transformer la recherche en opportunités de croissance**, se retrouve dans la partie qui parle de renforcer la sécurité dans la recherche et de favoriser l'adoption de l'IA par les scientifiques européens, ainsi que

dans la partie qui parle de travailler sur une **loi sur les matériaux avancés** qui soutiendrait le processus de recherche et d'innovation jusqu'à la production et la diffusion. Mais d'autres aspects devraient être clarifiés, notamment en ce qui concerne l'examen et la réorganisation des ressources déjà allouées.

Enfin, le point 5, la **nomination d'un vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du marché unique innovant**, est reporté et s'incarne actuellement non seulement dans la figure de la commissaire Zaharieva, mais aussi dans celle du vice-président exécutif pour la stratégie industrielle de la Commission européenne, Stéphane Séjourné.

L'objectif de cette **table ronde** sera donc de préciser les points du Manifeste commun France-Italie sur l'innovation à soutenir notamment dans le cadre de l'action de la Commissaire, et de vérifier la possibilité de présenter à la Commission européenne un document conjoint France-Italie à préparer d'ici le prochain **Forum au Palais Farnèse en mai 2025**.

La deuxième édition de la Call4Ideas Super Sapiens Europe et le texte de ce document France-Italie pour la Commission européenne y seront présentés.

Compte-rendu de la Table Ronde du 11/12/2024

La [Table ronde France-Italie des Entreprises et de l'Innovation](#), qui s'est tenue le 11 décembre 2024 au siège de **Future4Care** à Paris, a été un moment important permettant de consolider de la collaboration entre les deux pays dans le domaine de l'innovation, cet événement a également permis de jeter les bases du prochain Forum qui se tiendra à Rome, au **Palais Farnèse**, les 29 et 30 mai 2025.

L'événement a débuté par l'accueil chaleureux des organisateurs, ils ont souligné l'importance de la continuité entre les Forums annuels de Rome et de Paris ainsi que le travail effectué tout au long de l'année pour promouvoir les thèmes liés à l'innovation. Dans cette perspective, le **Forum de Palais Farnèse**, qui accueillera la prochaine réunion, jouera un rôle central et permettra d'approfondir les sujets déjà en cours, notamment le soutien aux startups primées et les initiatives innovantes liées aux autres thèmes de travail d'IREFI : le transport, l'énergie et la défense.

Cette table ronde a accueilli des représentants de haut niveau des plus importantes entreprises industrielles des deux pays ainsi que des structures des différents secteurs impliquées dans l'innovation. La table fut honorée par la présence d'un représentant de l'Ambassade d'Italie, ce qui est devenu traditionnel dans les réunions d'IREFI basée sur la comparaison et la connaissance mutuelle.

Future4Care

La réunion a commencé par une présentation de l'écosystème [Future4Care](#), il s'agit d'un laboratoire d'innovation et d'un accélérateur dans lequel les entreprises et les start-ups collaborent pour développer des solutions dans des secteurs cruciaux tels que la santé. Cette approche collaborative a été décrite comme un exemple de bonne pratique en illustrant l'implication de partenaires tels que **Generali et Orange**. La description de l'approche « Open

Innovation » adoptée à Future4Care a souligné l'importance de relier des domaines différents et de promouvoir une synergie entre les secteurs public et privé.

Tech Transfer

La table ronde a débuté avec pour thème les **transferts de technologie** qui furent défini comme étant une priorité stratégique afin d'améliorer les développements technologiques conjoints entre la France et l'Italie. Il a également été souligné l'importance des activités transfrontalières et leur impact sur les territoires frontaliers, ce qui permit de citer quelques exemples concrets de projets de recherche renforçant cette collaboration. La nécessité d'améliorer les processus de transfert de technologie a également été réitérée plus tard, avec des discours proposant des outils pour combler le fossé entre la recherche universitaire et les applications industrielles, identifiant le « kilomètre zéro » comme une phase cruciale pour soutenir l'idée initiale et la préparer à des investissements ultérieurs.

À ce propos, il a été souligné que l'idée même de **Call4Ideas** est née précisément de la nécessité de mettre au premier plan le **problème du transfert de technologie** et le soutien à apporter au monde des start-ups afin de réduire leurs faillites et ne pas disperser leur talent, ce qui est possible en combinant le potentiel du système italien avec celui du système français et ce en commençant par les centres de recherche et les laboratoires.

Call4Ideas

Le débat s'est ensuite concentré sur les **méthodes d'évaluation et de soutien aux startups participant aux "Call for Ideas"**. Les participants se sont accordés sur la nécessité de définir des parcours clairs pour les start-ups sélectionnées, y compris le **mentorat, l'incubation et l'accès aux ressources industrielles**. Plusieurs représentants d'entreprises, dont **Edison, STMicroelectronics et Thales Alenia Space**, ont souligné le rôle fondamental des grandes entreprises par l'apport d'un soutien technique et commercial envers les jeunes pousses en les aidant à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent pour s'adapter aux exigences de l'industrie.

Un point particulièrement pertinent est apparu au cours de la discussion, c'est l'importance de décliner le **Technology Readiness Level (TRL)** de manière plus détaillée afin de mieux adapter le soutien aux différentes étapes du développement d'une idée. Cette approche a été jugée essentielle pour faciliter la transition entre la recherche universitaire et l'industrie. Des collaborations entre des centres de recherche et des entreprises ont été citées, elles ont permis le développement de solutions innovantes ce qui a souligné l'importance de la cocréation et du **développement rapide et interactif**.

Le thème de la souveraineté technologique européenne a ensuite été le fil conducteur du débat. Les participants ont souligné la nécessité de développer un **écosystème d'innovation** qui permette à l'Europe de maintenir sa compétitivité mondiale tout en évitant une trop grande dépendance face à des acteurs extérieurs. Dans ce contexte il a été souligné la fragmentation du marché européen de la défense, ce qui entrave la coopération entre les entreprises et limite leur capacité à être compétitives à l'échelle internationale. Des initiatives ont également été proposées pour favoriser l'**intégration des technologies dual-use** qui pourraient être appliquées dans les secteurs civil et militaire.

Cela permettrait de développer des **modèles compétitifs basés sur des éléments de valeur distinctifs**, ceci est particulièrement pertinent dans le contexte des applications dual-use car dans ce domaine la différence entre l'usage institutionnel et l'usage privé devient de plus en plus floue. C'est le cas par exemple de **l'échange de quantique de clé**, une application qui présente un intérêt à la fois civil et militaire.

Manifeste commun France-Italie pour l'Innovation en Europe

Une attention particulière a été accordée au [Manifeste commun France-Italie pour l'Innovation en Europe](#), un document qui vise à définir des objectifs communs et des propositions opérationnelles pour renforcer la collaboration entre les deux pays. Le manifeste comprend des points stratégiques tels que la **promotion de la recherche, la création d'un écosystème entrepreneurial durable** et **l'encouragement des investissements dans les secteurs prioritaires**. Des propositions ont été faites pour faire évoluer les points du manifeste afin d'inclure des aspects liés à la formation des compétences et à la compétitivité dans le marché unique, avec un accent particulier sur le point 4 du manifeste qui est consacré à la recherche en tant qu'opportunité de croissance. L'idée de soumettre ces propositions aux institutions européennes a fait l'objet d'un large consensus, l'objectif étant de présenter une position commune France-Italie à Bruxelles au cours du second semestre 2025, ou au plus tard au début de l'année 2026.

Au cours du débat, des réflexions ont été menées sur la nécessité d'**un changement de mentalité dans les grandes entreprises**, elles doivent prendre la responsabilité d'**impulser l'innovation depuis le sommet**, en impliquant les cadres supérieurs dans le management. Il a été souligné que la tolérance à l'échec est un élément crucial pour promouvoir l'esprit d'entreprise et la croissance des start-ups. Cet aspect est encore peu compris dans la culture italienne et européenne mais il très présent dans la culture américaine, qui est souvent beaucoup plus flexible et résiliente.

La fuite des **cerveaux** et la difficulté de retenir les plus grands talents en Europe ont été identifiées comme des problèmes urgents. Des **mesures** ont été proposées **pour attirer et retenir les chercheurs et les professionnels hautement qualifiés** en améliorant les conditions de travail et en offrant des perspectives de carrière plus compétitives. En outre, il a été suggéré de **renforcer la collaboration entre les universités et l'industrie**, en créant des parcours éducatifs qui répondent aux besoins du marché et favorisent la formation continue. Il a été suggéré de créer un article spécifique pour ce sujet dans la plateforme qui sera présentée à Bruxelles.

Débat - Seconde partie

La journée a été enrichie par de nombreuses interventions spécifiques qui ont élargi le cadre de la discussion en soulignant que dans certains cas la **valeur du process de cocréation par le biais de prototypes interactifs** favorise l'adaptation des start-ups à la réalité des besoins industriels. Dans d'autres cas, **un mentorat ciblé permettra d'orienter les start-ups vers des solutions qui seront en synergie avec les demandes du marché**, tout en évitant de déformer leurs idées novatrices.

Au cours du débat, un modèle de financement basé sur des contributions en nature et des subventions pour les idées les plus intéressantes a été proposé, ce qui réaffirme le rôle des entreprises en tant que pilier pour

surmonter les obstacles initiaux rencontrés par les start-ups. Parallèlement, il a été suggéré d'**élargir l'accès aux start-ups pour inclure les activités émergentes qui ne sont pas encore structurées** en comblant le fossé entre la recherche fondamentale et les applications industrielles concrètes.

Un autre thème de grand intérêt concernait la **transversalité des technologies développées**. Il a été souligné, par exemple, comment des solutions innovantes dans le secteur de la santé peuvent trouver des applications dans des domaines tels que **la mobilité, la sécurité des infrastructures et la défense**, ce thème a souligné la **valeur de l'open innovation en tant que catalyseur pour les synergies inattendues**. Cette approche multidisciplinaire a été accueillie favorablement par de nombreux participants.

Deep Technologies

En poursuivant la logique de la création d'un document partagé, La journée a également abordé les questions concernant la géopolitique et la souveraineté technologique. Le retard de l'Europe par rapport aux États-Unis et à la Chine dans des domaines stratégiques tels que **l'informatique quantique** a été discuté. Les intervenants ont souligné l'urgence d'augmenter les investissements dans la recherche et le développement. Un exemple concret a été fourni par le représentant de [Quandela](#) qui a illustré le parcours de croissance de sa start-up dans le domaine de la technologie quantique, soulignant le rôle crucial des fonds publics tels que [Bpifrance](#) dans le soutien aux innovations de pointe.

En outre, la discussion a porté sur les avantages des **collaborations transnationales dans le cadre du traité du Quirinal** en démontrant qu'il s'agit d'une occasion unique de créer des synergies dans des secteurs stratégiques entre les deux pays. L'importance des projets communs dans les domaines de la défense et de l'énergie a été évoquée car ils permettent non seulement de renforcer les liens économiques, mais aussi d'élaborer une vision commune pour relever les défis mondiaux.

Un autre point clé de la discussion a été la nécessité d'améliorer le cadre réglementaire européen, en prêtant une attention particulière sur la **loi sur l'IA et sur le Quantum Act**. Les participants ont souligné l'importance d'une réglementation qui n'entrave pas l'innovation, mais qui au contraire stimule le développement technologique et protège la souveraineté numérique de l'Europe, sans favoriser l'accès d'acteurs extérieurs à l'UE.

Conclusions

La clôture de la table ronde s'est déroulée dans une atmosphère de grand optimisme et de collaboration. **Les participants ont convenu de l'importance de transformer les idées qui ont émergé en actions concrètes, avec un effort collectif pour suivre et développer les initiatives discutées pendant la réunion**. Le succès du modèle de collaboration adopté a été reconnu comme une base solide pour de futures collaborations entre l'Italie et la France qui seront capables de renforcer la compétitivité européenne à l'échelle mondiale.

La table ronde a donc été confirmée comme un **moment important de confrontation stratégique** afin que les entreprises, les institutions et les chercheurs puissent partager leurs visions et leurs propositions pour construire un avenir basé sur l'innovation et la coopération transnationale.

Le **Forum** qui se tiendra au **Palais Farnèse** les 29 et 30 mai aura donc pour mission de :

- Présenter les **start-ups lauréates de la Call4Ideas [Super Sapiens Europe](#),**
- Formaliser la nouvelle proposition en 5 points qui sera présentée aux commissaires sectoriels à Bruxelles, au nom du [Board Innovation France-Italie](#), ainsi que l'exposer **aux représentants politiques français et italiens présents au Forum et à l'Ambassadeur.**
- Présenter la deuxième édition de la **Call4Ideas Super Sapiens Europe.**